

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Edito



Immercuriennes, Immercuriens

Jean-Pierre Deleury, notre ancien maire, nous a quittés le jeudi 24 mars. C'est une grande douleur pour nous tous, élus et personnel communal, mais aussi pour un grand nombre d'entre vous qui ont connu et côtoyé Jean-Pierre. Pour ne pas oublier le grand maire qu'il fut, transformant celle-ci pour être ce qu'elle est aujourd'hui, nous reviendrons, dans ce numéro de Liaisons, en quelques lignes et photos, sur la vie de celui qui fut maire pendant trente-et-un ans, puis conseiller municipal lors du mandat de 2014 à 2020, à mes côtés.

Avec la tombée des masques, le 14 mars dernier, nous avons franchi une nouvelle étape vers une liberté qui nous tendait un peu plus les bras chaque jour, même s'il faut rester prudent. Malheureusement, entre temps, la guerre s'est invitée en Ukraine, montrant un peu plus les fragilités du monde. Comme vous tous, je suis marqué par la violence des combats, par la violence des mots, par la violence des départs, dans la précipitation, de tous ces Ukrainiens et Ukrainiennes aujourd'hui en grand danger.

Vous le savez tous, Saint-Laurent-Blangy est une commune solidaire. Votre participation massive à la collecte pour l'Ukraine le prouve une fois de plus. Pour abonder dans votre sens, nous avons accueilli récemment des réfugiés Ukrainiens dans notre commune, leur offrant le gîte et le couvert, en attendant que leur situation évolue. C'était pour moi, et mon conseil municipal, une évidence que d'accueillir cette famille dans les meilleures conditions possibles après ce qu'elle venait de vivre.

Malgré toutes ces situations qui nous peinent tous, la vie continue. Vous retrouverez dans ce nouveau numéro de Liaisons vos rubriques traditionnelles, mais aussi le suivi de l'avenir de la plaine d'Hervin. Notre future base nautique commence à sortir de terre, et elle sera un atout indéniable pour notre commune dans les années à venir. Nous avons aussi très envie de partager avec vous les cent ans de Madame Solange Martin, un personnage haut en couleurs de notre belle commune. Ce magazine étant aussi et surtout le vôtre, n'hésitez pas à revenir vers nous en cas de questions. La situation actuelle montre bien que le dialogue est indispensable.

Vous souhaitant une bonne lecture, tout en vous conseillant de continuer à prendre soin de vous au quotidien en respectant encore et encore les gestes barrières. Katherine Pancol, journaliste et romancière française, disait : « L'impatience est la forme du démon, la patience l'art suprême de vivre. » Entre la pandémie et la guerre, et même si cela nous marque fortement, il faut apprendre et apprendre encore la patience.

Nicolas Desfachelle

Maire de Saint-Laurent-Blangy
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

Retrouvez-nous sur
nos réseaux sociaux :

facebook.com/slb62

@villeslb #VILLESLB

instagram.com/slb62



Retrouvez tous les services et démarches, les infos pratiques, les actualités sur notre site.

www.saint-laurent-blangy.fr

Infos PRATIQUES

Mairie

Rue Laurent Gers
62223 Saint-Laurent-Blangy
Tél. : 03 21 50 14 00
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi :
8h15-12h et 13h30-17h30
Vendredi :
8h15 -12h et 13h30-16h

Médiathèque

29, rue Laurent Gers
Tél. : 03 21 15 30 90
mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h-14h
Mercredi : 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h et 14h-17h30
Fermeture lundi et dimanche

École Municipale de Musique

Tél. : 03 21 24 83 50 / 06 31 14 60 40
ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr

École du Petit Pont de Bois

Tél. : 03 21 55 01 38

Groupe Scolaire Langevin

Tél. : 03 21 55 37 38

École Lenglet

Tél. : 03 21 55 44 54

Déchetterie

Rue Kastler,
Numéro vert : 0800 62 10 62
www.smav62.fr

Service voirie

08000 62000 (N° vert)
sosvoirie@cu-arras.org

Numéro d'urgence sociale

115

Nicolas Desfachelle,

Maire,
Vice Président de la
Communauté Urbaine d'Arras,
Président de l'Office du Tourisme du
Pays d'Artois

Vous reçoit sur rendez-vous
lors de ses permanences
à l'Hôtel de Ville.

Contact :
Mme Plouviez 03 21 50 14 00
maire@saint-laurent-blangy.fr



Le jeudi 24 mars, Jean-Pierre Deleury, maire de la commune de 1983 à 2014, puis conseiller municipal de 2014 à 2020, nous quittait.

Si notre commune connaît aujourd'hui une telle attractivité, Jean-Pierre Deleury y est certainement pour quelque chose. Il a rapidement compris tout l'impact que pouvait avoir l'eau, et la Scarpe notamment, sur notre environnement proche, et il s'en est servi pour réaliser la transition délicate, notamment après les fermetures des grandes usines comme Fauvet-Girel ou Rhône Poulenc.

Ce bâtisseur du Saint-Laurent-Blangy du 21^e siècle méritait bien un retour en images des nombreuses réalisations qu'il a impulsées pendant de nombreuses années au sein du conseil municipal.

Quelques photos...



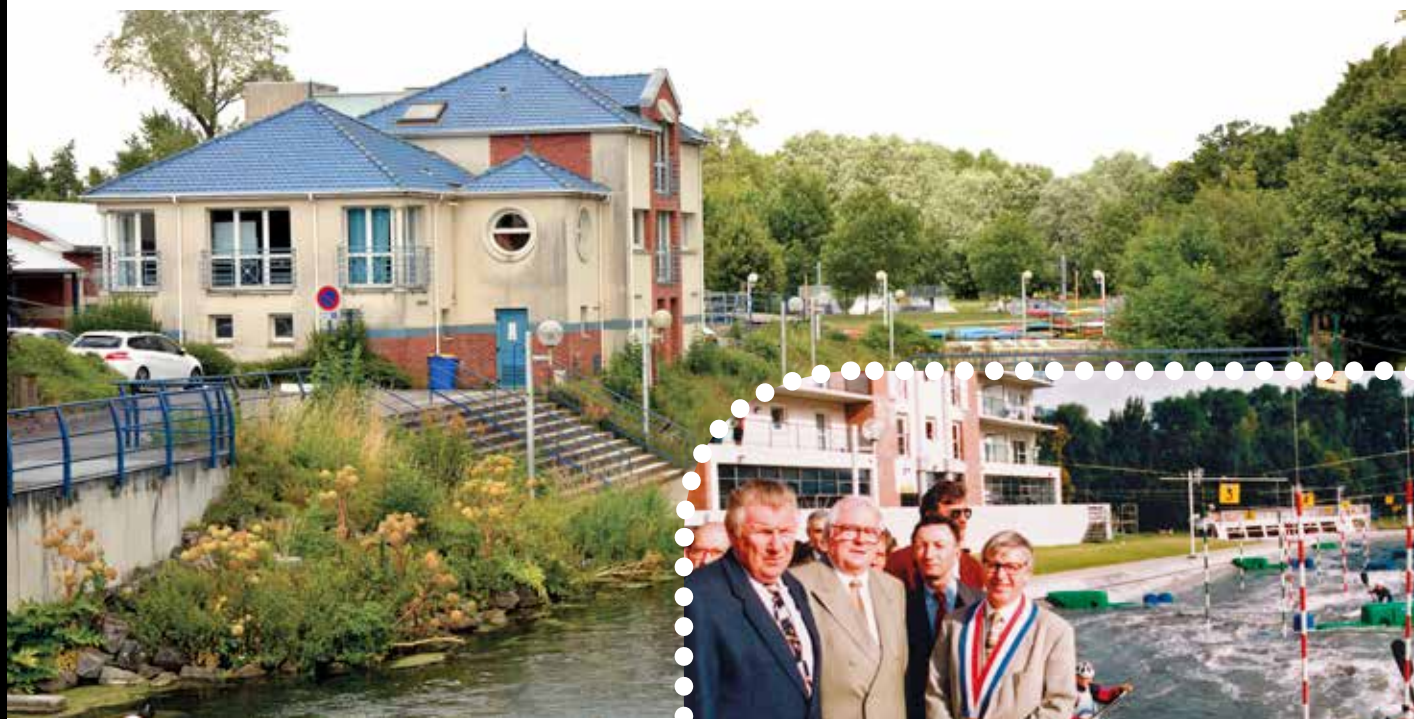
Inauguration de
la Maison du Temps Libre



1^{ère} pierre école Petit Pont de Bois



Inauguration du complexe sportif Jean-Zay



Inauguration de la Base Nautique Robert Pecqueur



Inauguration de la Bibliothèque Municipale Jean-Paul Fleurquin



Inauguration du Stade Cuvilly



Inauguration de la place de la mairie





Remise des clés de la Cyber-Base



Inauguration de l'extension de l'EHPAD



2019
Dernier Conseil Municipal de
M. Jean-Pierre Deleury

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Solidarité avec l'Ukraine



Le conseil municipal remercie les Immercuriens qui ont participé à l'élan de solidarité via cette collecte de dons de premières nécessités

L'ensemble sera pris en charge par la Protection Civile du Pas-de-Calais et sera acheminé à destination de ce peuple qui souffre et qui en a tant besoin.

Dans l'attente d'éventuelles nouvelles initiatives, nous vous invitons à poursuivre les dons en ligne auprès des associations caritatives et des ONG humanitaires, dont la Protection Civile

<https://don.protection-civile.org/soutenir>

Visite de la Ministre de l'industrie

M. le Maire Nicolas Desfachelle a accueilli la Ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher pour la visite de **Cérélia** située dans la zone d'Actiparc. L'entreprise, leader des pâtes ménagères prêtes à cuire, a investi 60M€ dans sa nouvelle usine. Elle a reçu 800 000€ d'aides du Gouvernement via le plan «France Relance» et des aides de la Région (500 000€) et de la Communauté Urbaine d'Arras (100 000€) ;

C'est à Saint-Laurent-Blangy que seront implantés le siège social, l'usine de production et le centre de recherche et développement de ce fleuron de l'industrie agroalimentaire. Cette nouvelle usine aux 11 lignes de production et comptant plusieurs centaines de salariés alimentera tout le marché européen en pâtes à tartes, pâtes à pizza, pancakes et gaufres, croissants et cookies.



Séjour neige à Montchavin-Bellentre



Malgré l'incertitude sanitaire, 46 enfants de la ville ont eu le bonheur de participer du 5 au 12 février au séjour neige au centre de vacances La Tsaretta à Montchavin Bellentre (Savoie) avec le Mont Blanc en toile de fond. Un séjour organisé par la commune en partenariat avec «Les Compagnons des Jours Heureux».

Sous un beau soleil les enfants ont goûté aux joies de la neige en bénéficiant de cours de ski dispensés par l'ESF. Ils ont adoré pique-niquer au pied des pistes, ils ont pu chausser les patins, faire de grandes batailles de boules de neige, glisser en luge, participer aux traditionnelles veillées et goûter aux spécialités culinaires de la région.



Cérémonie en l'honneur des sportifs et bénévoles immercuriens



Le conseil municipal a accueilli une vingtaine de sportifs, de bénévoles et de dirigeants des clubs sportifs de la ville pour les mettre à l'honneur, en présence du Président du Comité Départemental Olympique et Sportif CDOS Pas de Calais, M. Bruno Pieckowiak et de son Directeur, M. Ludovic Pelczyk.

Du jeune prometteur Esteban Carlier-Febvre pour le tennis de table, en passant par Camille Lalier dont les récents résultats en gymnastique sont encourageants, l'occasion a surtout été de reconnaître l'engagement des bénévoles et de saluer leur longue carrière et leur rôle déterminant dans le fonctionnement de ces clubs (trésoriers, secrétaires, professeurs, entraîneurs, accompagnateurs, etc).

Par la suite, M. le Maire et M. Pieckowiak ont signé la convention d'adhésion de la ville au club Olympe (dispositif qui accompagne les communes pour le montage de projets sportifs) qui consacre l'implication de notre commune dans le sport et la vie associative, en amont des prochains JO de Paris 2024.



Encore un grand merci à eux !

Karaté Club Immercurien
Olivier DOUBLET
Jean Luc WALLERICH
Michel DELBARRE

L'ASL Canoë Kayak
Dominique LETIENNE
Bernard DUJARDIN
Frédéric NOYEN

L'Étoile sportive
Grégory DUCHESNE
Gilles GRODZISKI

Le Club de Gym AEPGE
Dominique DAUTRICHE

La Société Immercurienne Gymnique
Camille LALIER
Gilles LEMOINE
Karine LEQUETTE

Le Tennis de Table Immercurien
Gérard CATOIRE
Esteban CARLIER-FEBVRE

Le Judo Club Immercurien
Véronique BRAQUART
Christine ARAMINI

Solange Martin a soufflé ses cent bougies

On n'a pas tous les jours cent ans. Pour l'occasion, Nicolas Desfachelle, maire, s'est déplacé chez Madame Solange Martin, pour fêter ce jour très particulier. Profitant de l'occasion, il a retracé devant sa famille et ses amis, la vie de la nouvelle centenaire immercurienne. **"Vous arrivez dans la commune en 1961, car Maurice, votre époux, est alors embauché à Rhône Poulenc. Vous êtes nourrice agréée, puis vous devenez famille d'accueil avec l'arrivée de Christiane, âgée de dix ans, que vous allez vite considérer comme votre enfant, au même titre, que Gérard, Guy, Mauricette et Gisèle."**

Solange aime la vie par-dessus tout. Anniversaires, fêtes, ducasses, toutes les occasions sont bonnes pour elle de s'amuser, mais surtout de danser. **"Vous êtes aussi, m'a-t-on dit, une cuisinière, mais surtout une pâtissière hors pair. Tarte au libouli, gâteaux, crêpes, gaufres, il y a toujours une bonne odeur de pâtisserie dans la maison."** Solange Martin n'a jamais passé son permis de conduire, car c'est une grande adepte du bus. **"Vous aviez compris la mobilité douce avant tout le monde. Vous preniez le bus pour aller en ville, chez vos amies, au restaurant chez Raoul, aux soirées loto."** Madame Martin adorait également ses petits-enfants pour qui elle ne ménageait pas ses efforts. **"On ne s'ennuyait pas chez Mamy, confirment les petits-enfants. Pâtisserie, tricots, promenade, jeux..."**

Devant tant de vitalité, Nicolas Desfachelle a demandé à Madame Martin le secret de cette longévité. **"Un petit porto, un petit whisky ou une petite coupette de champagne, en fonction des heures et des moments, témoigne la centenaire. C'est sur les conseils de mon**



médecin." Avant de lui souhaiter, au nom de la municipalité, un joyeux anniversaire, Madame Martin a aussi lâché quelques anecdotes croustillantes. **"Je n'ai plus beaucoup de copines du côté d'Achiet-le-Grand. J'en ai encore une, mais elle n'a que 98 ans. On discute souvent. Elle prépare déjà son centenaire. Faut pas toujours être pressé non plus..."**

Visite du conseil municipal à la ferme d'Hermin



« À l'initiative du maire – et depuis que la commune est propriétaire –, c'est l'ensemble du conseil municipal qui s'est rendu sur place pour visiter les lieux du futur équipement culturel. Les élus ont pu se faire une idée du potentiel du patrimoine bâti et du cadre naturel remarquable avant d'en débattre collectivement. »

Sortie au stade Bollaert-Delelis!



Une cinquantaine de jeunes footballeurs, principalement des U10 - U11, a pu assister à la rencontre de Ligue 1 entre le Racing-club de Lens et Clermont, au stade Bollaert-Delelis. Une initiative de la commune, qui a offert au club les places, une écharpe du match et un repas avant la rencontre. Nicolas Desfachelle, maire, et Karine Goube, adjointe aux sports, étaient présents lors du départ de ces jeunes dont les yeux brillaient déjà à l'idée de découvrir un des stades les plus bouillants de France.

Le 11 mai prochain, à 16 h, l'Etoile Sportive accueillera, au stade Georges-Cuvilly, Jean-Louis Leca et Yannick Cahuzac, professionnels au Racing-club de Lens. En partenariat avec M Concept, l'équipementier du club, les jeunes de l'école de football, mais aussi ceux des équipes de jeunes, pourront aller à la rencontre de ces deux professionnels très appréciés. Plus d'informations seront communiquées aux licenciés du club très bientôt, l'inscription, pour une bonne organisation, étant obligatoire pour participer à cette après-midi festive.

Le carnaval de la crèche

À l'occasion du carnaval de la crèche les enfants ont pu participer à 4 ateliers dans une ambiance festive : Atelier manipulation avec cacao, atelier peinture gonflante, atelier préparation pâte à crêpes et atelier confection d'un sombrero. L'après-midi, c'était dégustation des crêpes suivi d'une boum dans la salle de motricité !



Nouveau service de livraison à Saint Laurent Blangy !

Connaissez-vous notre concept ? Notre service vous permet de vous faire livrer vos boissons consignées gratuitement, à domicile.

La commande se passe sur www.lefourgon.com avec un large choix de boissons : bières, eaux, jus, lait, sodas, soupes, spiritueux, vins & cidres.

Choisissez le créneau qui vous convient le mieux et faites-vous livrer chez vous vos boissons préférées. Dès notre prochain passage, nous récupérons vos bouteilles vides qui seront lavées et réemployées #zerodechet #consigne.

Prenez de bonnes résolutions et passez à la consigne : <https://lefourgon.fr/lens>



Soirée créative et participative pour le projet de la Ferme d'Hervin

M. le Maire, Nicolas Desfachelle, a été très heureux d'accueillir les participants à cette soirée créative et participative.



Réfléchir ensemble au devenir de la ferme d'Hervin est un acte de confiance envers les citoyens pour savoir quoi y faire

Merci à l'ensemble des participants ! C'est la meilleure façon de devenir acteur de son territoire. Bravo à tous

Chacun a pu s'exprimer et c'est un vrai travail de co-élaboration du projet qui avait pour but de transformer des envies individuelles en projet collectif !

La ville souhaite que dès cet Été, des moments festifs et conviviaux puissent s'y tenir

Un grand merci à toute l'équipe Exaeco de Thierry Cardinael, Jeanne, Natacha et Adrien.

La participation citoyenne, pour être acteur de la sécurité

Philippe Mercier, adjoint en charge notamment de la sécurité des biens et des personnes, a accueilli, en mairie, le commandant de police Denis Joseph et les quinze personnes inscrites dans le dispositif « **Participation citoyenne** ». L'objectif : faire un point de situation sur la mesure, échanger, et se projeter aussi sur l'avenir. « **Vous êtes des yeux supplémentaires pour la commune**, annonce Philippe Mercier. **Vous êtes dans une démarche pertinente, nécessaire et en complément de tout ce qui existe déjà dans la commune en terme de sécurité, à savoir la police nationale, l'ASVP, la vidéo protection ou encore la société privée.** »

Saint-Laurent-Blangy, entre sa population régulière et les gens qui y travaillent, voit passer 13 000 personnes chaque jour. Il est donc important que cette participation citoyenne vive et soit entretenue. « **Votre attitude doit être encouragée**, poursuit le commandant Joseph. **Pour nous, vous êtes des caméras qui peuvent faire remonter des informations. Elles peuvent paraître sans intérêt pour vous, mais elles sont souvent importantes pour nous.** »

Rappelant les grandes priorités actuelles de la police, à savoir les violences intra familiales ou les trafics de stupéfiant notamment, le commandant Joseph a aussi tenu à se montrer rassurant. « **On ne va pas vous mettre en danger. Il faut appeler le 17 dès que vous sentez quelque chose d'important. Et surtout, il faut apprendre les bons réflexes comme noter des plaques d'immatriculation si nécessaire, des marques de voiture, des signalements d'individus. Tout message de votre part mérite un intérêt.** » Pour faire fonctionner ce partenariat entre la commune et le commissariat, une adresse mail a été mise en place pour les personnes inscrites dans le dispositif (commissariat-arras-partenariat@interieur.gouv.fr).

« **Le citoyen a des droits, conclut Philippe Mercier, mais il a aussi des devoirs dans une telle démarche, qui va dans le sens du bien vivre ensemble. Il est important parfois d'être acteur et non pas que consommateur.** »



Ma sécurité Application grand public



La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

L'application Ma Sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

UNE APPLI MOBILE POUR SIGNALER TOUTE ANOMALIE SUR L'ESPACE PUBLIC !



Elle est téléchargeable dès à présent sur Play Store (<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.st-laurentblangy>) ou App Store (<https://apps.apple.com/fr/app/saint-laurent-blangy-alerte/id1544804856>).
« **Vous alertez, on s'occupe du reste.** »

Élection Présidentielle 2022

Le 10 et 24 avril 2022, 8h-19h

Élections Législatives 2022

Le 12 et 19 juin 2022

DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :
JUSQU'AU 6 MAI pour les élections législatives.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales grâce au site Service-Public.fr :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Le vote par procuration

Pensez à faire une procuration si vous n'avez pas la possibilité de voter en personne.

Voici la marche à suivre :

➡ Soit vous effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité sur le site :
<https://www.maprocuration.gouv.fr> ;

1/ Récupérez auprès de la personne qui votera pour vous (le « mandataire »), soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Important : Ce numéro est indiqué sur les cartes électorales OU s'obtient via le site suivant :
<https://www.service-public.fr/.../services-en-ligne.../ISE>;

2/ Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et VALIDER votre procuration ;

Important : ce même site permet à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

➡ Soit vous vous rendez directement dans un commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, pour y remplir directement un formulaire (sans oublier votre titre d'identité et les informations concernant le mandataire).

Nouveauté : vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

RÉPARTITION DES BUREAUX DE VOTE

Bureau de Vote 1
Hôtel de ville, rue Laurent Gers

Bureau de Vote 2
École Lenglet, rue André Herbaz

Bureau de Vote 3
Espace Jean-Claude Desfachelle
2 rue des Cevennes

Bureau de Vote 4
École Les Capucines, rue d'Amboise

Bureau de Vote 5
Centre Culturel Vivot, 26 rue du Général de Gaulle

Bureau de Vote 6
Ecole Lenglet, rue André Herbaz

! Que faire si je ne peux pas me déplacer ?

Les officiers et agents de police judiciaire peuvent recueillir les demandes de procurations au domicile des personnes qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement pas se déplacer.

Dans ce cas, la demande de déplacement à domicile doit être formulée par écrit et être accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant que l'électeur est dans l'impossibilité manifeste de comparaître.



Réouverture de l'avenue d'Immercourt

Après 2 ans de fermeture, nous sommes heureux que la circulation reprenne, sans déviation, dans le cœur de ville.

2 ans qui auront été nécessaires, sans oublier les retards dus à la covid, pour concevoir un immense bassin de rétention des eaux pluviales de 2500m3. Réalisation dont le but est d'empêcher les déversements massifs d'eaux usées et impropres dans la Scarpe et d'impacter toute la biodiversité environ-

nante. Ce chantier invisible de l'extérieur est pourtant une véritable prouesse technique compte tenu des multiples contraintes (site classé de Vaudry-Fontaine, localisation en zone humide).

C'est d'ailleurs en compensation de la durée d'un tel chantier que sont effectués les travaux aux abords de Vaudry-Fontaine (pose de grilles, de clôtures et aménagements paysagers).



Nouvelle zone bleue à la résidence du Nouveau Siècle

Pour favoriser le partage du stationnement devant les immeubles du Nouveau Siècle (rue Laurent Gers), une nouvelle zone bleue a été mise en place. Il est dorénavant nécessaire de disposer d'un disque de stationnement pour tout véhicule garé.

A défaut, ce non-respect peut entraîner une amende d'un montant de 35 €.



Le concours des Maisons et Balcons Fleuris devient « Participer à l'embellissement du cadre de vie, à la protection de l'environnement »

Un concours ouvert à toutes les différentes approches d'un cadre de vie agréable et respectueux. Que vous ayez une prairie fleurie mellifère, un potager, un écosystème, une maison avec un jardin fleuri ou arboré, une gestion différenciée, un balcon, une façade et même une fenêtre fleurie (visibles depuis le domaine public), venez partager votre sensibilité en participant au concours !

- 1. Un prix du jury et un prix «coup de cœur» seront décernés.
- 2. Un prix d'encouragement par tirage au sort aura lieu le jour de la réception en mairie.

Au moment du dépôt du bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie il vous sera offert un bon d'achat.



Participer à l'embellissement du cadre de vie, à la protection de l'environnement

NOM : PRÉNOM :

N°/Entrée : Rue/Résidence :

E-Mail : Tél. :

Déclare accepter le règlement (disponible en Mairie) **et participer au concours :**

« Participer à l'embellissement du cadre de vie, à la protection de l'environnement »
Espaces visibles depuis le domaine public

Date et signature :

Pour les appartements préciser l'étage :

Bulletin à déposer en Mairie au plus tard le 15 Mai 2022

L'inscription sera confirmée par un accusé de réception. Il faudra obligatoirement que celui-ci soit visible de l'extérieur pour le passage du jury prévu entre le 15 juin et 15 juillet.

Au moment du dépôt du bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie il vous sera offert un bon d'achat.

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Interview de Fabrice Capron,
chargé des affaires générales, ressources humaines et des finances communales

Comment définir le débat d'orientations budgétaires ?

C'est un moment clé de la préparation budgétaire. Ce débat permet de dégager les axes prioritaires pour l'année à venir. Une feuille de route est ainsi tracée permettant de donner de la visibilité aux administrés mais également à l'ensemble du personnel de la collectivité.

Pour ce faire, un rapport écrit est établi. Celui-ci a pour vocation de faire non seulement un bilan financier rétrospectif sur les trois dernières années mais également d'exposer les réalisations mises en œuvre durant l'année précédente. Ce rapport permet également de mettre en perspective les priorités décidées par le Conseil Municipal pour l'avenir et de les intégrer dans un plan pluriannuel d'investissement.

Quel bilan financier tirez-vous de l'année 2021 ?

Avez-vous réussi tout ce que vous aviez
l'intention de faire ?

Au même titre que 2020, l'année 2021 fut également marquée par la crise sanitaire et les contraintes que celle-ci impose en terme de fonctionnement.

A été poursuivie la politique de maîtrise et d'optimisation de la dépense publique. Ainsi, systématiquement nous veillons à répondre aux besoins au moindre coût. Soulignons au passage la formidable collaboration et implication des services dans la recherche du bon niveau de dépenses. La maîtrise ne signifie pas l'austérité mais une politique d'épargne permettant de conserver de la capacité à autofinancer nos futurs investissements tendant à rendre notre commune attractive pour ses habitants.



Sur 2021, le total des principales recettes a évolué positivement d'environ 170 000,00 €. Ceci s'explique par une progression des recettes fiscales directement liées à la dynamique de notre commune. Depuis maintenant trois années nous avons mis l'accent sur la recherche de subventions. Ainsi systématiquement pour chaque projet nous cherchons à bénéficier des différents fonds mis à disposition par différents financeurs institutionnels. Ainsi pour l'année 2021, nous avons bénéficié de 217 825,63 € de subventions. Notons également dans le cadre du mécénat la participation de TOTAL énergie à hauteur de 80 000,00 € dans la rénovation du parc Vaudry Fontaine.

Sur les principales dépenses nous avons diminué celles-ci de 240 000,00 €. Au-delà de la maîtrise, cette sensible économie est le résultat également de prestations n'ayant pu être mises en œuvre en raison du contexte sanitaire.

Quelles perspectives pour l'année 2022 ?

En 2022 dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements ont été recensées les priorités suivantes :

- **La transformation de la ferme d'Hervin en un lieu multi-culturel.** Au-delà des études devant être menées pour concevoir de façon précise le projet, les habitants sont amenés à donner leur avis à travers des consultations, ateliers ou autres interviews. Ce projet nous animera une très grande partie du présent mandat :

- **La requalification de l'éclairage public :** Nous arrivons à l'avant dernière étape de changement des éclairages existants en led. Ce chantier a pour objectif de maîtriser nos dépenses d'énergie malgré la hausse de la matière première.

- **Sécurisation :** nous entreprendrons une nouvelle tranche d'équipement en vidéo protection.

- Des changements auront également lieu dans le **parc Jean Pierre Deleury** notamment au niveau de la plaine de baignade.

- **Un plan numérique** sera mis en œuvre dans les écoles. Sur la base d'un audit réalisé en 2021 sur les besoins dans les écoles, des classes pilotes vont être mises en œuvre avant généralisation en veillant à ce que les équipements répondent parfaitement aux besoins et usages.

En 2022, nous restons animés par la préservation du cadre de vie de notre commune, par le maintien d'un très bon niveau de services envers nos administrés.

Quel est l'état financier de la commune ?

En 2022, nous envisageons d'investir à hauteur de 1 420 000,00 €.

L'état financier de notre commune nous permet de porter facilement de telles ambitions.

Dans le cadre de notre plan pluriannuel d'investissement nous envisageons de maintenir, pour financer nos différents projets, un montant maximum de remboursement annuel autour de 500 000,00 €. Ce seuil ne signifie pas que nous n'avons pas la capacité d'aller au-delà mais nous avons choisi de ne pas compromettre la réalisation d'investissements qui seraient identifiés au cours des années à venir. C'est une mesure de prudence permettant de maintenir le contrôle de nos finances et garder la faculté d'investissement.

En résumé nous pouvons dire que la maîtrise et l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement nous permettent de financer nos investissements en veillant à avoir un recours raisonnable à l'emprunt.

Cette « construction » financière s'effectue sans augmentation des impôts locaux.



Principales réalisations 2021

Cadre de vie :

- Rénovation de l'aire de jeux Jean-Pierre Deleury et réfection du pont central ;
- 234 lampadaires concernés par le renouvellement de l'éclairage public (système LED) ;
- 761 interventions d'entretien de nos bâtiments (écoles, crèche, salles, espaces verts, ...) ;
- 3ème phase d'extension de la vidéo protection (bâtiments, voiries et parcs) ;
- 72 manifestations organisées dans la commune (ville, associations, écoles) dont le retour du marché de Noël.

Habitat :

- Construction de 47 logements collectifs et cellules commerciales, rue Laurent Gers. NEXITY ;
- Construction de 84 logements collectifs, 22 logements individuels rue Gustave Colin. NOREVIE
- Construction de 58 logements rue de Versailles et rue Céline Lecouffe. GCC IMMOBILIER ;
- Réhabilitation de la maison existante + construction de 2 maisons au 5 impasse de la Forge au Fer. SAS BINOME

Foncier :

- Acquisition des « Marais Lecup » (179K€) ;
- Acquisition de la Ferme d'Hervin (548K€) ;
- Vente de l'école Vivot (360K€)

Solidarité & éducation :

- 110 cadeaux distribués à l'EHPAD, 483 coffrets cadeaux et 463 bons restaurant ;
- Maintien des activités à la Médiathèque (nouveau service de liseuses) et à l'école de musique ;
- Mise en place d'études dirigées (écoles Langevin et Lenglet). Nombreux travaux de maintenance, soutien financier aux ateliers « bien-être/santé » et « savoir nager », etc ;

La médiathèque Jean-Paul Fleurquin,



C'est une véritable petite ruche où règnent Sophie Lefait et toute son équipe. La médiathèque Jean-Paul Fleurquin est un lieu incontournable de la culture dans notre commune. Et il s'y passe toujours quelque chose....

Bibliothécaire junior

Pendant sept séances de deux heures environ, les élèves de CE1 de l'école Langevin, et leur enseignante, Madame Majot, ont découvert les coulisses de la bibliothèque. « **Nous leur avons fait découvrir notre travail au quotidien, explique Sophie Lefait. Prêt de livres, choix des lectures, rangement... ils ont suivi un véritable cycle de prise en charge et d'accueil.** » Très intéressés par la démarche, les élèves sont même devenus bibliothécaires d'un jour, où ils ont eu en charge la gestion des lieux. « **Ils connaissent leurs postes de travail, et avaient chacun une tâche. Et pour l'occasion, nous avons invité leurs parents.** » Le meilleur moyen certainement de plonger les enfants dans la lecture....

Impro'Aventure

Retenez tous votre après-midi du **samedi 14 mai** si vous aimez les mots et les histoires. C'est en effet ce jour-là que six classes de CE2 et de CM1 des écoles Langevin et Lenglet recevront leur recueil de la nouvelle qu'ils ont écrite. « **Sophie Jomain, une auteure de romans fantastiques et contemporains, a travaillé pendant une vingtaine d'heures avec ces élèves pour les guider dans l'écriture d'une petite nouvelle.** » Trame de l'histoire, illustration, mise en page, les élèves se sont investis dans les travaux. « **Ils vont recevoir leur livre, leur écrit.** » Autour d'un après-midi festif, où la Ligue Improvisation de Marcq-en-Baroeul, présentera deux spectacles à 15 h (Impro Show) et 16 h (Prose(s)).



Les liseuses

L'investissement de la commune pour ce projet de liseuses continue d'intéresser les Immercuriennes et les Immercuriens. « **C'est un mode lecture différent. Il y a les fidèles du papier, et ceux qui veulent découvrir la lecture autrement.** » Grâce aux liseuses, les nouveautés sont plus rapidement disponibles. La lecture et le support sont adaptés, et la liseuse permet également d'entendre la lecture, mais aussi de choisir la langue (anglais ou allemand).

Le Réseau M

La bibliothèque Jean-Paul Fleurquin est intégrée au Réseau M, qui regroupe les bibliothèques d'Achicourt, du pôle culturel Saint-Vaast d'Arras, d'Arras Ronville et Verlaine, de Saint-Nicolas et Beaurains. « **Cela permet à nos adhérents d'accéder gratuitement à ces sept médiathèques avec une carte unique.** » Mais aussi de bénéficier d'un fonds documentaire de plus de 250 000 documents (livres, DVD, CD, bandes dessinées, revues, jeux de société...) et de bénéficier d'une amplitude horaire étendue grâce au cumul des horaires d'ouverture des médiathèques.



terre de lecture et de découverte



Bibliothécaire junior



Rencontre avec Sophie Selliez



Bib Junior



Jours et heures d'ouverture

La médiathèque Jean-Paul Fleurquin, Domaine de Vaudry-Fontaine, est ouverte le :
mardi de 9h à 14h,
mercredi de 14h à 19h,
vendredi de 14h à 19h,
samedi de 10h à 12h et 14h à 17h30.



« Pérenniser et proposer »

Olivier Bayle, le président de l'ASL Grand Arras, est un homme heureux. En mai 2023, il devrait pouvoir disposer de ce nouvel outil qui va certainement changer la vie du club. **« Il faut d'abord remercier la CUA et tous les partenaires financiers de cette opération, car nous allons avoir un outil de travail entièrement conforme à nos demandes. »** Salle d'activité, salle de musculation, cryothérapie, sauna, vestiaires, hangar à bateaux.... la nouvelle base nautique aura d'indénombrables atouts.

« C'est aussi un nouvel outil qui nous fait réfléchir sur notre avenir au travers du projet de développement du club. Et la première chose sera d'abord pour nous de pérenniser ce que nous faisons et proposons aujourd'hui. » Les trois cent quarante adhérents continueront à cultiver l'esprit ASL dans un club où il fait bon vivre. **« Nous aurons tout pour bien vivre. Une enquête IPSOS, demandée par la Fédération Française, retenait que 50% des gens sondés ne restaient pas dans un club de canoë à cause des vestiaires. Nous en aurons six dans la future base, ce qui va offrir à nos adhérents un accueil de qualité. Et nous pourrions aussi mettre en route de nouveaux projets. »**

Car des projets, Olivier Bayle et son équipe en ont en tête. **« Il y a aura des choses à inventer et à proposer autour du sport santé, du club citoyen, sans oublier bien sûr le haut niveau qui est notre vitrine. Avec cette nouvelle base, tout sera plus simple. C'est un bâtiment qui a été pensé pour le sport de masse et le sport de haut niveau. »** Après plus de vingt ans dans l'actuelle base, le club s'apprête donc tranquillement à tourner une page. **« L'histoire est à écrire effectivement, mais notre passé reviendra aussi. Je pense déjà à la future régates qui retrouvera son site initial. »** Dix ans après la dernière régates de 2013, au port fluvial, dans le froid glacial de janvier. **« On sera chez nous, et on choisira la date quand on le voudra. Ce ne sera certainement plus en janvier. »**



Pose de la 1^{ère} pierre du futur pôle nautique

En compagnie de ses collègues, membres de la Communauté urbaine, M. le Maire a procédé le jeudi 3 février dernier à la pose de la première pierre du futur pôle nautique sur le site de l'ancien port fluvial. Ce nouvel équipement, « bioclimatique », confortera l'aménagement naturel et sportif du Val de Scarpe et sera le nouveau lieu d'entraînement du club de l'ASL canoë-kayak. Opérationnel début 2023, il pourra accueillir des athlètes internationaux en préparation des JO de Paris 2024.



La formation, le cheval de bataille du Tennis de Table Immercurien

suis très bien entouré par le comité directeur. »

Le tennis de table de 2022.

« Certains sont dans la consommation et ont perdu le notion d'association. Il faut garder l'esprit associatif, car c'est cela qui nous fera avancer. » Hervé Bernard se souvient qu'il jouait auparavant pour les copains, alors que les conditions de jeu étaient bien moins bonnes. **« On jouait sur une ou deux tables, et on attendait notre tour. Aujourd'hui nous avons une salle spécifique, un très bel outil de travail, avec des conditions de jeu idéales. »**



Le club. Il compte aujourd'hui 150 licenciés, un chiffre constant depuis quelques années. **« Parmi ces cent cinquante licenciés, soixante-dix sont des compétiteurs, explique Hervé Bernard, le tout nouveau président du club. »** Des compétiteurs qui permettent d'engager douze équipes en championnat adultes et deux autres chez les jeunes. Le club compte aussi deux salariés, entraîneurs au club. **« Grâce à eux, on pourrait aller chercher les deux cent licenciés pour pérenniser les emplois notamment. »** La salle Jean-Zay, qui compte douze tables, est ouverte du lundi au dimanche. **« On accueille les écoles de Saint-Laurent-Blangy, mais aussi le CEJS (centre d'éducation pour jeunes sourds) et l'IME (Institut Médico Educatif). Pour avancer, il faudrait aussi développer la pratique en loisirs, car je suis certain qu'il y a du potentiel. »**

Les compétitions. S'il a connu un passé lumineux, au temps des Franck Debonne, Alain Nolf ou encore Hervé Bernard, le TTI évolue désormais en Pré-nationale. **« Nous avons deux équipes à ce niveau, et l'ambition est bien sûr de retourner en Nationale 3. »** Avec derrière une pyramide régulière qui permet à tous les jeunes de jouer et de progresser. **« Notre ligne de conduite, c'est la formation. Pour la vitrine du club, un retour en N3 serait important. Mais on ne le fera pas à n'importe quel prix. »** Pas question de faire venir des mercenaires et de changer les règles de fonctionnement du club. **« On tombera peut-être sur la perle rare qui viendra chez nous, ou peut-être qu'un de nos jeunes va tout exploser et progresser à vitesse grand V. »**

Le nouveau président. Lors de la dernière assemblée générale, en début de saison, Gérard Catoire, après vingt ans de présidence, a décidé de tirer sa révérence, même s'il est resté dans le comité directeur du club. Et c'est donc Hervé Bernard qui a pris les commandes de ce club familial et sympathique. **« Il n'y a pas trop de candidat. Je joue dans ce club, créé par mon père, depuis quarante-six ans. Je ne voulais pas qu'il meure. Alors même si c'est très difficile avec le travail et les contraintes familiales, j'ai pris la présidence. C'est un lourd travail, mais je**

La passion. Pour Hervé Bernard, elle est toujours là, toujours présente. **« Je joue dans une équipe avec trois jeunes, c'est plaisant. J'entraîne les baby, les 4 – 8 ans, le samedi matin et les loisirs le lundi soir. »** Le nouveau président tient à ce que le club garde son rang. **« On est le troisième club du département en terme de licenciés, le cinquième sportivement, et dans le top 10 régional. Il y a trente ans que le club est à ce niveau, grâce à sa formation. »** S'il pense à la Nationale 3, Hervé Bernard sait aussi être raisonnable quand à la suite des événements. **« La Nationale 2, c'est une étape qui pourrait mettre en danger et en difficultés le club. L'ambition est de pérenniser, et de faire progresser nos jeunes. Et si l'un d'entre eux est vraiment très bon, il aura un bon de sortie pour jouer à un niveau supérieur. C'est une fierté que de voir certains anciens Immercuriens fréquenter le haut niveau. »** Une passion mesurée, réfléchie, à l'image de ce club formateur et travailleur, qui ne fait pas de bruit, mais qui reste une place forte du tennis de table régional et qui porte avec brio les couleurs de Saint-Laurent-Blangy.

Les 14 et 15 mai prochains, le club accueillera les finales régionales par catégories d'âge. Il y aura environ deux cents pongistes ce jour-là à la salle Jean-Zay.



Nouveau cabinet médical à la résidence Simone Veil

Un nouveau cabinet médical s'est installé à la résidence Simone Veil rue du Général Barbot. Vous pouvez retrouver M. Julien Boutillier, podologue, M. Marc Viart, infirmier et Mme Valérie Maitre, sophrologue.



Rendez-vous logement place de la mairie

Vendredi 22 avril, Place de la mairie

- Si vous souhaitez améliorer votre logement (isolation et/ou travaux d'adaptation) vous trouverez des conseils sur les démarches à suivre auprès du stand de la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras.
- Même chose auprès du camion SOLIHA, aménagé en appartement avec salle de bain et cuisine il permet de créer un cadre favorable à l'échange et au questionnement.
- Vous retrouverez également le stand de présentation de la résidence senior DOMITYS.

AGENDA

Du 13 avril au 31 mai

Les dinosaures débarquent à la médiathèque !
Exposition, ateliers, moulages, fresque collective, jeux, stop-motion, ciné-goûter, lectures... (Affiche ci-contre)

Lundi 18 avril
Parc Jean-Pierre DELEURY, 10h à 12h. Chaque enfant repartira avec sa plantation et ses œufs en chocolat. (Affiche au dos du Liaisons)

Samedi 30 avril
Médiathèque, 11h

La médiathèque prête des liseuses !
Vous souhaitez découvrir notre bibliothèque numérique ? Jeter un œil à toutes les nouveautés ? Vous voulez essayer une liseuse ? Lecture confortable, possibilité d'agrandir les caractères, rétroéclairage, dictionnaire intégré... Jusqu'à dix livres empruntés sur une liseuse, repartez léger !
Sur inscription au 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr pour repartir avec une liseuse pré-chargée !



IMPRO' AVENTURE

SAMEDI 14 MAI 15H À 18H

15H : **IMPRO' SHOW ET DÉCOUVERTE DES HISTOIRES**
Écrites par les élèves avec Sophie Jomain, autrice

16H : **REMISE DES LIVRES AUX ENFANTS**

16H30 : **SPECTACLE PAR LA LIGUE D'IMPRO DE MARCQ-EN-BAROEU**

De 15h à 18h : ateliers d'écriture avec la brochette bleue, lectures d'histoires, convivialité

A la médiathèque de Saint-Laurent-Blangy
Parc Vaudry-Fontaine, accès piétons. 03 21 15 30 90



Du 4 au 14 mai
Médiathèque, horaires d'ouverture
Exposition photo « Portraits »

Viens découvrir les portraits pris à la médiathèque par les participants de l'atelier photo animé par Mathilde Duchêne Photographe. Des portraits qui valent le coup d'œil ! Un jury sélectionnera les dix photos les plus décalées. Vernissage de l'exposition le **mercredi 4 mai à 18h**



TOUTES LES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE VIENT À VOTRE RENCONTRE

VENDREDI 22 AVRIL

de 9h à 16h
Place de la Mairie

EN ROUTE POUR VOS TRAVAUX !

Venez visiter le **Truck** & rencontrer l'équipe SOLIHA

Repenser votre logement pour un quotidien adapté

VENDREDI 22 AVRIL 2022
Saint-Laurent-Blangy
Place de la Mairie
De 9h à 16h

AMÉNAGEMENTS
OBJETS INNOVANTS
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT
FINANCEMENTS
AIDES

INFOS :
03 21 51 23 55
contact.pasdecalsais@solihha.fr

Dimanche 8 mai

Place de la Mairie, 11h
Cérémonie Commémorative de la victoire du 8 mai 1945.
11h30 Dépôt de gerbes au Monument aux morts avec les associations patriotiques.

Dimanche 8 mai

Place de la Mairie,
Marché aux fleurs
12h : Aubade de l'harmonie Arpège

Samedi 14 mai

Médiathèque, 15h à 18h
«Impro' Aventure». Une après-midi festive autour des mots et des histoires,
À 15h, Sophie Jomain, autrice, présentera son projet d'écriture avec six classes des écoles de Saint-Laurent-Blangy ainsi que les livres que les enfants ont écrits avec ses conseils !
À 16h, remise des livres aux enfants.
À 16h30, spectacle d'improvisation avec la Ligue d'improvisation de Marc-en-Baroeul : à vos mots, prêts,

partez ! Au cours de l'après-midi : différents ateliers d'écriture avec La Brouette Bleue, lecture d'histoire pour les tout-petits, convivialité...

Mercredi 18 mai

Maison du temps Libre, 15h à 19h
Don du sang
Sur rendez-vous avec pièce d'identité. mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 22 avril

Monument aux morts, 18h30
Commémoration de la Journée Nationale du souvenir des victimes des héros de la Déportation!

Samedi 30 avril

Médiathèque, 11h
La médiathèque prête des liseuses !
Vous souhaitez découvrir notre bibliothèque numérique ?
Sur inscription au 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Samedi 21 mai

Médiathèque, 11h

La médiathèque prête des liseuses !
Jusqu'à dix livres empruntés sur une liseuse, repartez léger !
Sur inscription au 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Agenda Associations

Danseadeux

Samedi 9 avril, Maison du temps libre
16h : Atelier de rock moderne débutant/intermédiaire
20h : Stage de Salsa intermédiaire
21h : Soirée Dansante pour l'anniversaire de l'association.
Jeudi 14 avril à 19h
Stage de danse latine
Jeudi 28 avril
16h : Stage Bachata
20h : Stage Salsa

S.I.G. Complexe sportif Jean-Zay

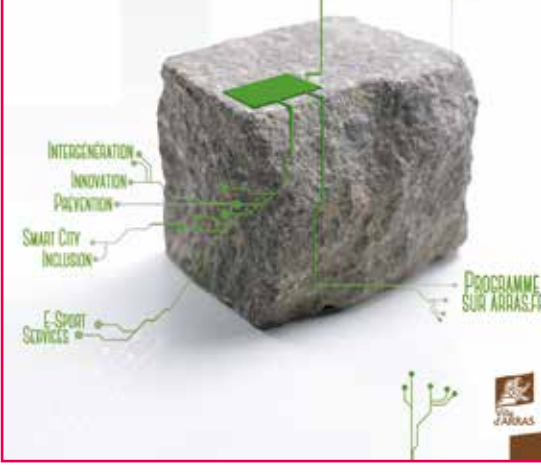
9 et 10 avril
Compétition d'orientation régionale. Équipe fédérale A GAF

Nombreuses animations à la Cyber Base

(2 rue des Cévennes)

arras.fr

Mois du Numérique pour tous
4 > 29 Avril



A.A.S. Cyber-Base

Mois du numérique pour tous avec la CUA et la ville d'Arras
Du 4 au 30 avril : la Cyber-base ouvre ses portes
9, 16 et 30 avril
Découverte impression 3D
9 et 30 avril
Premiers pas avec un smartphone
14 et 21 avril
Créer une vidéo.
12 au 22 avril
Ateliers vacances à la Cyber-Base
Samedi 7 avril
Sortie du livre du CERI et Expo Photo «Re-photographie»
Lundi 16 avril
Éclipse totale de Lune au Parc d'Immercourt de 3h30 à 8h50
Mercredi 18 mai
Conférence «Internet, médias et info»
Jeudi 16 juin
Conférence «Internet, médias et info»

T.T.I. Complexe sportif

Jean-Zay
Championnat pour nos deux équipes premières évoluant en Pré Nationale :
Samedi 9 avril
Bethune - TTI 1
TTI 2 - Abbeville
Samedi 7 mai
TTI 1 - Villeneuve d'Ascq
Longuenesse - TTI 2
Dimanche 3 avril
Compétition départementale «Finales par Classements» où se retrouveront les meilleurs joueurs du département.
Le 14 et 15 mai
Compétition régionale regroupant les meilleurs joueurs de la région des Hauts de France par catégorie d'âge.

Nécrologie

M. GALET Patrick, le 21 janvier 2022 à Saint-Laurent-Blangy
M. DESQUIENS Stéphane, le 25 janvier 2022 à Saint-Laurent-Blangy
Mme DENEUVILLE Nadia, le 12 février 2022 à Saint-Laurent-Blangy
M. FOUICART Raymond, le 10 février 2022 à Bois-Bernard
M. POIRIEZ Paul, le 15 février 2022 à Arras
Mme veuve SALON née LORTHIOIS Charline, le 14 février 2022 à Vimy
Mme veuve DUCQ née GONZALEZ Clémence, le 20 février 2022 à Saint-Laurent-Blangy
Mme veuve CARUSSI née SAUSSEZ Andrée, le 20 février 2022 à Saint-Laurent-Blangy
M. HULOT Henry, le 25 février 2022 à Saint-Laurent-Blangy
M. PEIGNOIS Daniel, le 25 février 2022 à Saint-Laurent-Blangy
M. NEUREUIL Frédéric, le 1er mars 2022 à Arras
M. JOYEZ Michel, le 07 mars 2022 à Arras
M. FROMENT Gilles, le 21 mars 2022 à Arras
M. DELEURY Jean-Pierre, le 24 mars 2022 à Arras

Civisme



Il est à rappeler que tout propriétaire d'arbres, d'arbustes ou de haies en bordure des voies publiques doit les élaguer de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ne pas cacher les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).



Afin de ne pas entraver la libre circulation sur les trottoirs de la commune il est rappelé que les poubelles à ordures ménagères et à déchets recyclables doivent être présentes sur la voie publique uniquement les jours de ramassage.

CHANGEMENT D'HORAIRE pour la collecte de vos bacs



Dans le cadre d'une recherche d'amélioration des services rendus aux habitants du territoire et après la mise en place d'une phase de tests probante, le SMAV modifiera les tournées de ramassage des bacs d'ordures ménagères et/ou des recyclables dans la commune de SAINT-LAURENT-BLANGY.
À compter du 4 avril 2022, ce changement vise à limiter les distances parcourues et maintenir les rythmes de collecte. L'objectif étant de réduire l'empreinte carbone générée par les véhicules de collecte, sans impacter évidemment la qualité du service rendu, tout en optimisant les coûts.
De ce fait, le SMAV va modifier votre heure de collecte des recyclables (couvercle jaune) au JEUDI MATIN.
Nous vous invitons à sortir vos bacs dès 5h si collecte du matin (ou la veille au soir) et au plus tard à 13h si collecte l'après-midi.

Advertisement for Citiz Grand Arras. Features: 6 stations Citiz à ARRAS, 6 véhicules disponibles (4 électriques, 2 thermiques), économique, pratique, écologique. Includes a map of stations and a photo of a Citiz car.

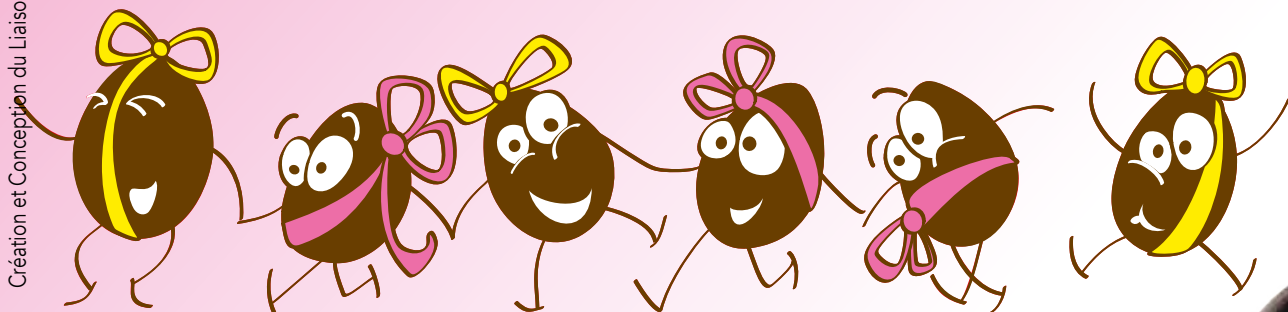
Atelier créatif de printemps

Lundi 18 avril
de 10h à 12h

Parc Jean-Pierre DELEURY
(Aire de pique-nique)

Atelier réservé aux enfants jusqu'à 11 ans
domiciliés ou scolarisés à Saint-Laurent-Blangy
et accompagnés d'une personne majeure.

**Chaque enfant repartira avec
sa plantation et ses œufs en chocolat.**



**Organisé par les parents d'élèves
avec le soutien de la ville.**

Ne pas jeter sur la voie publique

